

FSU37infos

http://fsu37.fsu.fr

Edito.

POUR changer l'École et la société,

POUR renforcer les services publics

POUR soutenir les revendications et l'action de la FSU:

du 1^{er} au 8 décembre 2022 :

JEVOTE FSU

Cette publication est envoyée à l'ensemble des adhérent.es de la FSU37 de la Fonction Publique d'État (Éducation Nationale, Enseignement supérieur, justice, agriculture,...) ou de la Fonction Publique Territoriale.

Du 1er au 8 décembre 2022, l'ensemble des agent.es (titulaires ou non) en activité de la fonction publique seront amené.es à élire leur délégué.es des personnels et à voter pour une organisation syndicale. Ces élections s'inscrivent dans un contexte de luttes et de mobilisations sociales (salaires, retraites, lutte contre toutes les formes de discrimination, VSS, climat, etc.) et d'attaques croisées contre l'ensemble des services publics et leurs agent.es. L'enjeu est capital. Salaires, Retraites, Droits, Métier, Conditions de travail...

C'est maintenant qu'il faut renforcer l'action syndicale de la FSU en votant et faisant voter pour l'ensemble de nos listes.

Toutes et tous aux urnes et mobilisé.es : la FSU compte sur vous.

Christophe Percher, secrétaire départemental.

Dispensé de timbrage Déposé le

Septembre, octobre, novembre 2022 n° 112 LA POSTE DISPENSE DE TIMBRAGE

«2ème ligne d'adresse» «3ème ligne d'adresse» «4ème ligne d'adresse» «5ème ligne d'adresse» «6ème ligne d'adresse»

«1ère ligne mention de routage»

Sommaire

P1: Edito

P2 : Voie professionnelle

P3: CHSCT

P4 : Retraites

Encart: Elections professionnelles

Bulletin trimestriel de la Fédération Syndicale Unitaire d'Indre-et-Loire 18, rue de l'Oiselet 37550 St Avertin 02 47 64 93 01 fsu37@fsu.fr n° CPAP: 0725 07443 n° ISSN : 1247-4118 Directeur de publication: Vincent Martinez Prix : 0,20 € Abonnement : 6€

Prix: 0.20 € Abonnement: 6€

Imprimé par nos soins. Ce bulletin a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU 37. Conformément à la loi du 08/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU37.

FSU 37

18 rue de l'Oiselet 37550 Saint Avertin Mel : fsu37@fsu.fr

Site https://fsu37.fsu.fr











FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX



Défendre la voie pro!



Une grève historique dans les lycées professionnels!

Les personnels de lycées professionnels et des lycées agricoles et maritimes se sont fortement mobilisés mardi 18 octobre pour réussir une grève majoritaire à l'appel d'une intersyndicale unitaire. Les actions, rassemblements et manifestations qui se sont déroulés sur l'ensemble du territoire ont permis aux personnels d'exprimer clairement leur opposition à la réforme engagée de manière autoritaire et pyramidale par le président Macron et la ministre Carole Grandjean. Il faut en finir avec ce mépris des PLP : le ministre de l'Éducation nationale et celui de l'Agriculture doivent entendre la colère des personnels et M. Pap Ndaye répondre à la lettre ouverte envoyée par l'intersyndicale.

L'expertise des personnels de lycées professionnels que nous représentons est une évidence : ils connaissent les élèves et leur famille, maîtrisent les contenus de formations, certifient les diplômes et sont aussi dans une relation directe et régulière avec les entreprises qui accueillent nos jeunes. Pour ces raisons légitimes, nos organisations syndicales demandent au ministre d'organiser des groupes de travail avec les syndicats des lycées professionnels pour établir un diagnostic sérieux et rigoureux sur l'ensemble des difficultés des élèves et des personnels. Sans cet état des lieux préalable, il est inacceptable d'envisager et d'imposer une quelconque réforme.

D'ores et déjà, nos organisations soutiennent les actions des établissements mobilisés notamment ceux qui viennent d'apprendre avec une grande brutalité leur fermeture en septembre 2023, à Paris comme dans le grand Est. Pour cela, nos organisations appellent à une semaine d'action dès la rentrée pour multiplier les initiatives locales et

amplifier la mobilisation. Chaque initiative intersyndicale comptera: HIS communes, Assemblées générales, communication auprès des parents et des acteurs locaux, campagne de signatures de la pétition, tractages...

Nos organisations appellent à une nouvelle journée de grève et de mobilisation le **jeudi 17 novembre** sous forme de rassemblements et de manifestations et exigent toujours le retrait du projet de réforme de la voie professionnelle. Nos organisations syndicales ont décidé de se revoir le 9 novembre pour une nouvelle expression commune.





CHSCTD du 21 octobre. Les indicateurs ne sont pas bon : la FSU 37 exige des moyens et des actions.

Une rentrée « plutôt bonne », « convenable », « qui s'est bien passée »... Ce sont les mots de notre Ministre! Il s'exprime décidément vraiment en décalage avec les réalités du terrain.

Non, la rentrée ne s'est pas bien passée et les indicateurs des conditions de travail, ne sont pas satisfaisants.

Cette semaine, les personnels de l'enseignement professionnels ont exprimé leur inquiétude pour leur avenir, leur identité professionnelle et l'avenir de leurs élèves. Cette réforme de la voie professionnelle constituerait un retour en arrière de plusieurs dizaines d'années, visant principalement l'adaptation à l'emploi, tournant ainsi le dos à l'égalité attendue pour tous les jeunes d'accéder à un niveau général leur permettant d'évoluer durablement dans leur vie, la société. L'assurance du ministre promettant de conserver suffisamment de contenus fondamentaux n'est pas audible, est même inquiétante. La considération des personnels en prise directe avec la formation professionnelle, qui peuvent être fiers de ce qu'est aujourd'hui « le lycée pro » n'est pas là.

Les jeunes entrant dans le métier n'ont pas leur formation prévue : Est-il concevable de débuter une carrière dans des conditions aussi précaires ?

75 élèves devant bénéficier de dispositifs d'inclusion n'ont pas leur place laissant les personnels souvent bien seuls.

72 élèves scolarisés dans les ULIS école ou collège attendent leur place en établissement laissant ainsi les personnels bien seuls aussi. Le risque d'accident professionnel existe réellement. On ne peut aussi que s'interroger sur l'abandon de ces enfants...

Le nombre de fiches RSST en rapport à des élèves ayant des TCC ne cesse d'augmenter. Que les enseignants utilisent mieux les registres est positif mais désormais chaque école, chaque enseignant est concerné.

Le manque de postes dans différentes catégories (professeurs à la rentrée, remplaçants, personnels administratifs ou de la santé, AED, AESH...) est une constante qui a des effets négatifs sur le fonctionnement des services et pèse sur la charge de travail des autres agents.

Les dispositifs de formation par constellation heurtent toujours des enseignants, les évaluations d'école temporairement suspendues sont toujours refusées...

Non la rentrée ne s'est pas bien passée et pour améliorer les conditions de travail, éviter que des collègues perdent pied, confiance dans leur métier et leur institution, la FSU37 demande:

la création de poste de BD en lien avec la cellule climat scolaire

des modules de formation pour prendre mieux en charge les élèves ayant des TCC

des moyens pour assurer les soins nécessaires aux élèves en attente de place en établissement

l'abandon du dispositif d'évaluation des écoles

le principe du volontariat pour les formations par constellation

des créations de postes RASED pour que toutes les écoles puissent bénéficier de l'intervention d'aides E et G auprès des

la prise en compte de la charge de travail des directeurs et directrices en allégeant les tâches qui se sont accrues encore depuis la période COVID et en améliorant les décharges de direction



5 ans après,

#MeToo reste à faire

La FSU 37 mobilisée

Marche vendredi 25 novembre. Journée internationale contre les violences sexistes et sexuelles. Rdv à 18h devant le tribunal, place Jean Jaurès à Tours

Depuis 5 ans, la brèche ouverte par le mouvement #MeToo ne s'est jamais refer-

Permettant aux femmes de sortir du silence, elles n'ont jamais été aussi nombreuses à prendre la parole et à porter plainte. Pourtant, cette parole reste trop souvent remise en cause aussi bien dans la sphère publique que privé. Avant tout les instances censées répondre à cette parole souffrent d'un manque criant de formation et de moyens. 5 ans

après, #MeToo reste à faire.

Ainsi, depuis 2017, malgré une augmentation de 82% des violences sexuelles enregistrées par les forces de l'ordre (notamment les plaintes), les condamnations pour viol ne cessent de diminuer atteignant un record historiquement bas de moins de 800 condamnations en 2020. Pourtant, 94 000 viols ou tentatives de viols sont évalués chaque année, soit un toutes les 6 minutes !

Luttons ensemble afin d'obtenir plus de moyens et une meilleure prise en charge des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles.



Se battre pour des retraites dignes et solidaires

Une société solidaire!

La FSU est fondamentalement opposée au projet de réforme annoncé par le Président. Elle défend à l'inverse des évolutions indispensables et responsables, pour une réduction des inégalités et pour une amélioration du niveau de vie de tou-tes les retraité-es.

La FSU revendique des retraites de haut niveau pour toutes les générations. Cet objectif est atteignable mais implique d'autres choix budgétaires que ceux qui sont portés par le gouvernement actuel.

Le Président veut imposer des départs à la retraite plus tardifs et donc un temps de retraite plus court avec des pensions plus faibles pour pouvoir financer de nouvelles baisses d'impôts pour les entreprises et les actionnaires. Les ressources ne manquent pas.

Le gouvernement prétend que le report de l'âge légal de départ en retraite permettrait d'augmenter l'activité des plus âgé-es et l'emploi en général pour plus de croissance économique. Mais il oublie sciemment que plus de la moitié des salarié-es du privé sont déjà privées d'emploi, en maladie ou en invalidité avant 62 ans. Repousser cet âge de départ conduirait à l'augmentation de précarité des actifs et actives les plus âgé-es.

Même le Conseil d'Orientation des Retraites, dans son dernier rapport, affirme qu'il n'y a pas de déséquilibre à long terme et que le système n'est pas menacé. Une nouvelle réforme n'est donc pas financièrement nécessaire.

L'appauvrissement des retraité-es que la FSU dénonce fermement a déjà été enclenché par les réformes précédentes. Le Président souhaite accélérer et aggraver le processus pour pousser les nouvelles générations vers les fonds de pensions que les Français-es, fondamentalement attaché-es au système par répartition, ont toujours rejeté.

La mobilisation contre une nouvelle dégradation des retraites n'en est qu'à ses débuts. La FSU s'engage dans cette mobilisation, comme elle l'a fait lors des réformes précédentes.

Le projet Macron : accélérer l'appauvrissement des retraité-es et réduire le temps passé en retraite

Toutes les réformes, depuis 1987 ont déjà organisé l'appauvrissement les retraité -es d'aujourd'hui et de demain : en indexant les retraites sur les prix et non plus sur les salaires (et en bloquant même à plusieurs reprises cette indexation), en fixant le montant de la retraite du privé sur les 25 meilleurs années, en allongeant la durée de cotisation et en créant une décote. Le Président Macron s'inscrit dans ce droit fil : il veut réduire les retraites en faisant croire qu'il faut absolument travailler plus longtemps pour soi-disant sauver le système !

D'autres choix sont possibles et indispensables

Améliorer les droits à pensions

Pour la FSU, il y a des réformes à mener pour améliorer les conditions de départ et supprimer les nombreuses inégalités et injustices notamment envers femmes.

Pour la FSU, il faut :

- garantir une retraite à 60 ans avec un niveau de pension d'au moins 75% du revenu d'activité,
- intégrer dans la durée cotisée ou validée, des années d'études et de formation, stages, services civiques et de chômage,
- rétablir les droits liés aux enfants (bonification de trimestres),
- assurer l'égalité de traitement de la situation des polypensionné-es (carrière sur au moins deux régimes de retraites) par un système de proratisation, mettre fin au système de décote et de surcote,
- indexer les pensions sur le salaire moyen,
- aménager les fins de carrières sans que cela impacte le calcul de la pension.

Financer nos retraites, un choix de société

Financer ces amélioration de pension, c'est possible! Et le recul de l'âge de la retraite n'est pas la seule solution. C'est même en contradiction avec le sens de l'histoire. Depuis plus d'un siècle, on vit de plus en plus longtemps et le temps passer à travailler sur l'année et sur la vie entière a reculé grâce notamment au progrès technique et à l'augmentation de la productivité (la durée annuelle du travail dans les principaux pays développés a baissé de plus de 25% depuis 1950). Augmenter les ressources et donc les cotisations passe par :

- une augmentation générale des salaires pour rééquilibrer la répartition des richesses en faveur du travail,
- l'égalité salariale entre les femmes et les hommes,
- la réduction massive du chômage.

Parallèlement, il est indispensable d'abandonner toutes les exonérations et les diminutions de cotisations dites patronales qui n'ont jamais fait la preuve de leur efficacité en matière d'emploi. Il faut aussi taxer les revenus financiers tout en luttant efficacement contre la fraude et l'évasion fiscale.

La FSU s'oppose à tout plafonnement du financement global des retraites en % du PIB. Cela entraine en effet et inévitablement, du fait de l'augmentation de la proportion de retraité-es dans la population, une baisse du niveau des pensions et l'impossibilité des droits nouveaux.

Cette limitation voulue par le gouvernement est dogmatique et vise à la privatisation du système. L'histoire a montré qu'on peut assurer des retraites décentes et fondée sur la solidarité entre générations : entre 1960 et 2020, l'augmentation de la part du PIB consacrée aux retraites de 5 à 14% a permis de réduire la pauvreté des retraité-es sans dégrader le niveau de vie des actives et actifs, bien au contraire! Il est donc possible d'augmenter la part du PIB consacrée aux retraites.

